



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

La Rochelle, le 20 juin 2023

CAMPAGNE 2023 DE PRÉVENTION DES FEUX DE RÉCOLTE AUPRÈS DU MONDE AGRICOLE

Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, Didier Marcaillou, contrôleur général, directeur du SDIS 17, et Cédric Tranquard, président de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime-Deux-Sèvres, ont lancé cette campagne de communication et de prévention des feux de récolte le 5 juin 2023.

La période des moissons 2023 va bientôt débuter.

En 2022, 152 feux de récolte ont été dénombrés sur le département, générant des risques conséquents pour les agriculteurs, les récoltes, parfois les populations et un important surcroît d'activité pour les sapeurs-pompiers.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la préfecture de la Charente-Maritime, renouvelle la campagne de communication et de prévention des risques à destination des acteurs du monde agricole.

Une plaquette et un message vidéo de prévention rappellent les conseils utiles en cas de risque élevé d'incendie, notamment pour les équipements essentiels de protection, la vérification des engins et matériels, les horaires de récoltes, mais également des consignes de sécurité en cas de départ de feu pour en limiter la propagation.

Nous vous transmettons le kit de communication via le lien suivant pour que vous puissiez vous associer et relayer ces messages de prévention : <https://we.tl/t-ZO325tdZv2>

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr